



**HAL**  
open science

## La compétitivité et l'attractivité du secteur bovin en France

Vincent Chatellier, Christophe Perrot, Emmanuel Beguin, Marc Moraine,  
Patrick Veysset

### ► To cite this version:

Vincent Chatellier, Christophe Perrot, Emmanuel Beguin, Marc Moraine, Patrick Veysset. La compétitivité et l'attractivité du secteur bovin en France. 25. Rencontres Recherches sur les Ruminants, Institut de l'élevage; INRAE, Dec 2020, Paris, France. hal-03215899

**HAL Id: hal-03215899**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03215899v1>**

Submitted on 3 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La compétitivité et l'attractivité du secteur bovin en France

CHATELLIER V. (1), PERROT C. (2), BEGUIN E. (3), MORAINÉ M. (4), VEYSSET P. (5)

(1) INRAE, UMR SMART-LERECO, 44300 Nantes

(2) IDELE, Département Economie, 75012 Paris

(3) IDELE, Service approches sociales et travail en élevage, 80096 Amiens

(4) INRAE, UMR Innovation, 34060 Montpellier

(5) INRAE, UMR Herbivores, 63122 Saint-Genès-Champagnelle

## RESUME

Dans un contexte caractérisé par l'existence de difficultés d'ordre économique, social et environnemental, cette communication a pour ambition de présenter, de façon synthétique, un état des lieux chiffré des filières bovines (lait et viande) françaises. Elle s'appuie pour ce faire sur l'utilisation de différentes sources d'informations disponibles, dont les données des douanes, du Réseau d'Information Comptable Agricole et de la Mutualité Sociale Agricole. Les deux premières parties abordent la question de la dynamique des marchés en produits laitiers et en viande bovine (production, consommation et échanges) en distinguant successivement le marché extérieur (compétitivité externe au cours de la période 2000-2019) puis le marché intérieur (adéquation entre l'offre et la demande, utilisateurs finaux des produits) ; une analyse portant sur la différenciation de l'offre permet également d'aborder le rôle et la vitesse de développement des différents signes de qualité et de nouvelles formes de démarcations commerciales et territoriales. Les deux dernières parties traitent des acteurs de l'amont, en s'intéressant d'abord à la compétitivité des exploitations françaises sur longue période (1990-2018), puis aux emplois dans les exploitations (renouvellement générationnel, transformation des formes d'installation).

## The competitiveness and attractiveness of the bovine sector in France

CHATELLIER V. (1), PERROT C. (2), VEYSSET P. (3), BEGUIN E. (4), MORAINÉ M. (5)

(1) INRAE, UMR SMART-LERECO, 44300 Nantes

## SUMMARY

In a context characterized by the existence of economic, social and environmental difficulties, this paper aims to present, in a synthetic way, a quantified inventory of the French cattle sector (milk and meat). It is based on the use of various sources of information available, including data from customs, the Farm Accounting Data Network and the *Mutualité Sociale Agricole*. The first two parts address the question of the dynamics of the dairy and beef markets (production, consumption and trade) by distinguishing successively between the external market (external competitiveness during the period 2000-2019) and the internal market (adequacy between supply and demand, end users of the products); a complementary analysis of the differentiation of supply makes it possible to address the role and speed of development of the various quality signs and new forms of commercial and territorial organizations. The last two parts deal with upstream players, focusing first on the competitiveness of French farms over the long term (1990-2018), then on jobs on farms (generational renewal, transformation of farm setting-up).

## INTRODUCTION

En France, comme dans d'autres pays européens, l'élevage de bovins fait actuellement l'objet de nombreux débats. Ces derniers sont souvent de nature différente selon qu'ils sont portés par la société civile (consommateurs et citoyens), les pouvoirs publics ou les différents acteurs des filières (agriculteurs, transformateurs, distributeurs). Dans les débats sociétaux (Magdelaine et al., 2018 ; Dumont et al., 2019), les questions relatives à l'élevage bovin concernent souvent leurs impacts environnementaux (rejet de gaz à effet de serre, pollutions des eaux, etc.), le bien-être des animaux (Garreta et Orain, 2019), ou les effets potentiels sur la santé d'une consommation excessive de produits carnés (Guillot, 2012 ; FranceAgriMer, 2020-a). Ceux portés par les pouvoirs publics s'intéressent quant à eux souvent aux instruments de politique agricole à privilégier dans ce secteur (Guyomard et al., 2020), aux effets territoriaux et sociaux (emplois) de ces activités et à la compétitivité extérieure (Chatellier, 2019 ; Duplomb, 2019 ; FranceAgriMer, 2018 ; Turolla, 2018). Au sein des acteurs du secteur, ceux-ci portent régulièrement sur les voies d'innovation possibles, le partage de la valeur ajoutée entre les différents maillons (Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, 2019), la faiblesse des revenus dans les exploitations au regard de l'importance des capitaux mobilisés (Piet et al., 2020), la forte dépendance des exploitations aux aides directes, la trop grande volatilité des prix, la difficulté parfois d'installer des jeunes dans la continuité des structures en place. Nombreux sont les débats, rapports et publications qui insistent aujourd'hui sur la fragilité du secteur bovin français tant au niveau de ses performances économiques qu'au niveau de son attractivité (emplois).

Les craintes exprimées à l'égard de l'avenir de l'élevage bovin sont-elles clairement fondées ? Faut-il, au contraire, se rassurer par certaines tendances à l'œuvre ou par l'existence de signaux faibles laissant présager des jours meilleurs ? L'objectif de cette communication est d'apporter des éléments factuels et quantitatifs permettant de mieux comprendre les principales dynamiques économiques et sociales du secteur français de l'élevage bovin (lait et viande). Elle est, pour ce faire, structurée autour des quatre parties complémentaires suivantes : la première discute des échanges extérieurs de la France en produits laitiers et en produits bovins (viande bovine et animaux vivants) sur la période 2000-2019 en distinguant la relation de la France aux Etats membres de l'Union européenne (UE) de celle relative aux pays tiers. Il s'agit de s'interroger sur la capacité des filières françaises à résister aux importations et, parallèlement, à conquérir de nouveaux marchés d'exportation. La deuxième partie est spécifique au marché intérieur pour les produits bovins. Elle s'intéresse, dans un premier temps, à la question des débouchés intérieurs (quantités consommées, importance des différents types de débouchés), puis analyse le rôle joué par plusieurs démarches de différenciation de l'offre (l'agriculture biologique, les autres signes officiels de qualité, les circuits courts et les nouvelles formes d'organisations commerciales et territoriales). La troisième partie aborde la compétitivité des exploitations bovines françaises, en rappelant les principales trajectoires de long terme (1990-2018), puis en comparant la situation des exploitations laitières françaises à celle de plusieurs Etats membres. La quatrième partie traite des emplois dans le secteur de l'élevage bovin, des formes d'installation et du renouvellement générationnel.

# 1. LA COMPETITIVITE AUX FRONTIERES

## 1.1. LE SECTEUR LAITIER

Avec 23,8 milliards de litres de lait de vache collectés en 2019, la France assure 3,3 % de la collecte mondiale (7<sup>ème</sup> rang) et 15,5% de la collecte européenne (CNIEL, 2020). Elle occupe ainsi le deuxième rang européen des pays producteurs derrière l'Allemagne (20,5%), mais devant le Royaume-Uni (9,7%), les Pays-Bas (8,7%) et la Pologne (7,7%). La collecte française de lait de vache est finalement assez proche de celle qui prévalait en 1984, date de la mise en œuvre des quotas laitiers. Compte tenu de l'amélioration des performances zootechniques, le cheptel de vaches laitières a, de son côté, été divisé par deux au cours de cette même période. Depuis l'abolition des quotas en 2015, la production de lait a peu évolué contrairement à d'autres Etats membres qui ont enregistré des hausses substantielles, tels que l'Irlande (+41% entre 2014 et 2019), la Pologne (+15%), les Pays-Bas (+11%).

Les exportations de la France en produits laitiers, toutes espèces confondues (97% du lait collecté provient des vaches) représentent 9,2 millions de Teql (tonnes équivalent lait) en 2019, soit 37 % de la collecte nationale. La France occupe ainsi le troisième rang européen des pays exportateurs derrière l'Allemagne et les Pays-Bas. Exprimées en valeur, les exportations de produits laitiers atteignent 7,1 milliards d'euros en 2019, contre 6,8 milliards d'euros entre 2015-18 et 6,4 milliards d'euros en moyenne annuelle sur la période 2010-14. En 2019, les principaux produits exportés sont les fromages (44% de la valeur totale des exportations), loin devant le lait infantile (13%), la poudre de lait écrémé (8%), le beurre (7%), les yaourts et laits fermentés (6%), la poudre de lactosérum (4%), la crème (4%) et les laits liquides (4%). Les deux tiers des exportations sont destinées aux Etats membres de l'UE. Les dix premiers clients, qui cumulent 70% des exportations, sont, par ordre décroissant, l'Allemagne, la Belgique, la Chine, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Algérie et le Luxembourg.

La demande internationale en produits laitiers français très différenciés est faible et peine à se développer. L'exemple du Comté, premier fromage AOP français en volume, illustre bien ce fait. Les exportations, qui ont représenté seulement 8,8% des ventes globales en 2018, ont été destinées d'abord aux pays européens voisins (Allemagne, Belgique et Royaume-Uni) et ensuite modestement à quelques pays tiers, dont les Etats-Unis et le Japon. De même, il ne semble pas que les poudres de lait françaises bénéficient d'une image de qualité supérieure à celle de pays européens concurrents. Il en résulte que l'essentiel du mouvement d'insertion dans les échanges repose sur la compétitivité « prix » (Chatellier et Dupraz, 2019).

Les importations françaises de produits laitiers poursuivent une tendance haussière. Elles sont passées de 4,6 millions de Teql en moyenne annuelle au cours de la période 2000-09 à 6,7 millions de Teql en 2019, soit 29% de la consommation nationale. Exprimées en valeur, les importations de la France en produits laitiers atteignent 3,9 milliards d'euros en 2019 contre 2,9 milliards d'euros en moyenne annuelle sur la période 2010-14. Les importations concernent d'abord des fromages (43% des importations en 2019), puis du beurre (24%) et de la crème (9%). Les pays partenaires à l'import sont quasi-exclusivement européens. En 2019, les dix premiers fournisseurs (94% des importations), sont les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni, le Danemark, la Pologne et la Suisse.

Ainsi, le solde commercial de la France en produits laitiers est, en 2019, de 2,49 millions de Teql (soit un taux d'autosuffisance moyen de 111% : il est beaucoup plus fort pour les protéines laitières que pour la matière grasse proche de 100%) pour 3,1 milliards d'euros. Même si ce solde est toujours positif avec les Etats membres de l'UE (441 millions d'euros en 2019), une forte détérioration est observée depuis 2010-14 (1,6 milliard d'euros en moyenne annuelle). Celle-ci se retrouve avec la

plupart des principaux partenaires européens, notamment les Pays-Bas et l'Irlande (creusement des déficits), l'Italie et l'Espagne (réduction ou disparition de l'excédent) (Tableau 1).

**Tableau 1.** Le solde commercial de la France en produits laitiers avec plusieurs partenaires (millions d'euros courants)

	2000-09	2010-14	2015-18	2019
<b>UE-28</b>	<b>1 290</b>	<b>1 611</b>	<b>853</b>	<b>441</b>
- Royaume-Uni	338	474	463	420
- Espagne	306	435	252	222
- Allemagne	300	267	261	210
- Pologne	-4	21	-7	4
- Italie	253	246	86	-39
- Irlande	-69	-88	-135	-201
- Pays-Bas	-158	-306	-454	-509
<b>Pays tiers</b>	<b>988</b>	<b>1 836</b>	<b>2 392</b>	<b>2 731</b>
- Chine	71	285	535	700
- Algérie	137	196	220	197
- Etats-Unis	105	138	182	196
- Arabie saoudite	64	89	122	112
- Japon	48	73	71	90
- Corée du Sud	11	42	64	83
- Nouvelle-Zélande	-30	-25	-8	-5
<b>Monde</b>	<b>2 278</b>	<b>3 447</b>	<b>3 245</b>	<b>3 172</b>

Sources : Douanes françaises / Traitement INRAE SMART-LERECO

Ce recul de la position française au sein de l'UE tient à plusieurs facteurs (Perrot et al., 2018 ; Chatellier, 2016) :

i) La stratégie d'augmentation de la production laitière adoptée depuis la fin des quotas laitiers dans plusieurs pays (dont l'Irlande et les Pays-Bas), notamment ceux où les coopératives jouent un rôle important, accroît la pression commerciale au sein de l'UE.

ii) La réduction des excédents avec l'Italie et l'Espagne s'explique par une hausse de leur production intérieure qui leur a permis de se rapprocher de l'autosuffisance (leurs propres déficits commerciaux en produits laitiers ont été divisés respectivement par 3 et par 2, en valeur).

iii) Le poids de la France dans les importations de certains pays a baissé au profit d'autres fournisseurs (exemples : la France représente 12% des importations de l'Allemagne en produits laitiers en 2019 contre 17% en 2010 ; ces chiffres sont de 16% contre 19% dans le cas du Royaume-Uni).

Le recul du solde avec les pays européens a été, en partie, contrebalancé par une amélioration de la position française sur les marchés tiers, principalement en Chine (le solde français est passé de 285 millions d'euros en moyenne annuelle 2010-2014 à 700 millions d'euros en 2019), pays où la production progresse peu et de façon nettement insuffisante pour satisfaire les besoins intérieurs (IDELE, 2018).

La capacité de résistance de la France aux importations de produits laitiers en provenance des pays européens voisins est donc un enjeu important pour les années à venir. La recherche de nouveaux clients à l'international (outre la Chine) est aussi une voie stratégique à privilégier.

## 1.2. LE SECTEUR BOVIN-VIANDE

Avec un cheptel de 7,47 millions de vaches en 2019, dont 3,90 millions de vaches allaitantes et 3,57 millions de vaches laitières, la France est le premier pays européen en abattages de gros bovins (18% du total de l'UE) devant l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Irlande. Les abattages dans le secteur bovin (gros bovins et veaux), baissent au fil des décennies en passant de 1,83 million de tec en 1980, à 1,52 million de tec en 2000 et 1,43 million de tec en 2019, soit un recul de l'ordre de 22% en 40 ans. Cela s'explique d'abord par la diminution du cheptel de vaches laitières (division par deux des effectifs en trente-cinq ans). Pour le cheptel de vaches allaitantes, les mouvements d'effectifs ont été différents : après une croissance entre 1970 et 1995, un certain plafonnement aux alentours de 4 à 4,2 millions de têtes a été constaté. Entre 2016 et début 2020, un recul de l'ordre de 6% a cependant été enregistré.

Le secteur bovin français s'est orienté, et depuis longtemps, vers la commercialisation de bovins vivants, surtout des animaux maigres issus du cheptel allaitant âgés entre 8 et 14 mois (Chatellier, 2017). Cette orientation s'accompagne de flux croisés importants avec des pays voisins (exportation d'animaux vifs et importation de viande bovine), dont l'Italie.

Le solde commercial de la France dans le secteur bovin viande (Tableau 2) s'élève à 943 millions d'euros en 2019 (soit environ trois fois moins que dans le secteur laitier), avec d'une part un excédent commercial pour les bovins vivants (1,39 milliard d'euros) et, d'autre part, un déficit croissant en viande bovine (-452 millions d'euros).

**Tableau 2.** Les échanges de la France dans le secteur bovin entre 2000 et 2019 (millions d'euros courants)

	2000-09	2010-14	2015-18	2019
<b>Bovins vivants (millions d'euros)</b>				
Exportations	1 211	1 273	1 324	1 449
Importations	71	51	32	54
Solde	1 140	1 221	1 292	1 395
<b>Viande bovine (millions d'euros)</b>				
Exportations	833	1 064	999	988
Importations	1 031	1 446	1 355	1 440
Solde	-198	-381	-355	-452
<b>Secteur bovin (millions d'euros)</b>				
Exportations	2 044	2 337	2 323	2 437
Importations	1 102	1 497	1 387	1 494
Solde	942	840	936	943

Sources : Douanes françaises / Traitement INRAE SMART-LERECO

Pour les bovins vivants, les importations de la France ont toujours été très faibles en valeur. Au niveau des exportations, la dépendance à l'égard de l'Italie est un fait historique et structurant, ce pays captant à lui seul 69% des exportations (en valeur) en 2019 (et 75% sur l'ensemble de la période 2000-19). La France peut également compter sur l'Espagne (14% des achats en 2019), et l'Algérie (10%). Les autres pays clients (Belgique, Pays-Bas, Tunisie, Maroc, Turquie, Liban et Israël) contribuent plus faiblement aux achats de bovins vivants et, souvent, de façon plus épisodique. Dans l'hypothèse d'un repli des débouchés, les bovins mâles pourraient être engraisés de nouveau en France avec une évolution à rebours de celle connue depuis une dizaine d'années. Une telle stratégie se heurterait aux préférences des consommateurs français, lesquels semblent préférer la viande issue de vaches de réforme que celle issue de jeunes bovins (IDELE, 2019).

En viande bovine, les exportations françaises s'élèvent à 988 millions d'euros en 2019 pour un volume de 227 900 tec, soit l'équivalent de 16% des abattages du secteur, en particulier des jeunes bovins. Les cinq premiers clients sont l'Italie (30%), la Grèce (20%), l'Allemagne (19%), la Belgique (10%) et les Pays-Bas (4%). Les performances de la filière bovine française sur les marchés internationaux sont très faibles, y compris vers les pays asiatiques ; ces derniers préférant s'approvisionner à bas prix en provenance de leaders internationaux (dont l'Inde).

Les importations de la France en viande bovine s'élèvent, en 2019, à 1,45 milliard d'euros pour un volume de 336 700 tec, soit 22% de la consommation intérieure. Ces volumes sont en recul de 15% par rapport au pic de la période 2007-10. Les cinq principaux fournisseurs de la France sont les Pays-Bas (25% des volumes importés), l'Irlande (18%), l'Allemagne (17%), la Belgique (13%) et la Pologne (9%). En dépit des craintes exprimées sur les accords bilatéraux mis en œuvre ou en cours de négociations, les approvisionnements en provenance des grands acteurs du marché international demeurent modestes.

Au final, le déficit de la France en viande bovine s'élève à 65 000 tec en 2019, ce qui est comparable à la moyenne des vingt dernières années. La valeur par tec des produits importés (4 306 euros/tec) n'étant que légèrement inférieure à celle des produits exportés (4 335 euros/tec), l'effet de la différenciation des produits français ne semble pas être très flagrant.

## 2. LE MARCHÉ INTERIEUR, LES DEBOUCHES ET LA DIFFERENCIATION DE L'OFFRE

### 2.1. LE MARCHÉ INTERIEUR ET SES DEBOUCHES

Dans le secteur laitier, la consommation intérieure représente un marché de 20,9 milliards de litres en équivalent lait (soit environ 310 kg par habitant et par an), d'après les estimations réalisées par l'IDELE au titre de la campagne 2017 (You, 2019). Si ce marché permet de valoriser une part importante du lait produit en France (63% des volumes), les importations jouent également un rôle conséquent (29% de la consommation intérieure).

Les achats directs des ménages représentent 10,9 milliards de litres en équivalent lait, soit la moitié de la consommation nationale de produits laitiers ; ces achats sont constitués à 91% (en volume) de produits laitiers français. Les produits importés et achetés par les ménages sont surtout des produits démarqués (les fromages italiens notamment) ou des produits concurrents sur les segments premiers prix (laits conditionnés, fromages râpés, etc.). Les industries agroalimentaires occupent le second rang, avec 39% de la consommation nationale. Ces dernières se distinguent par un recours plus intense aux importations (55% des produits laitiers achetés par ces IAA). Ce marché concerne surtout des ingrédients issus du lait, tels que de la crème fraîche, du beurre, de la poudre de lait, de la poudre de lactosérum, des caséines et des protéines sériques. Ils sont utilisés sous des formes très variées dans la biscuiterie, la chocolaterie, la production de glaces, la pâtisserie, l'alimentation animale, l'alimentation infantile, etc. Les ingrédients laitiers fabriqués en France ne couvrent que 45% des besoins du marché, faute de disponibilité pour de nombreux produits comme le beurre, mais aussi de compétitivité pour certains ingrédients secs (caséines, poudre de lactosérum pour l'alimentation animale). Pour ces produits, dits de « commodités », le prix prime sur d'autres facteurs, dont celui de l'origine (indication qui n'est pas ou peu transparente pour le consommateur final). La restauration hors-domicile (RHD) représente, quant à elle, 10% de la consommation nationale. En RHD, où le facteur prix est souvent placé en première place dans les critères de choix, les produits importés représentent 27% des produits laitiers consommés.

Avec 23 kg d'équivalent carcasse (kgec) de viande bovine (gros bovins et veaux) par habitant et par an en 2019 (FranceAgriMer, 2020-a), les consommateurs français se positionnent certes à mi-chemin par rapport aux argentins mais ils devancent toujours nettement les allemands (14 kgec), les espagnols (9 kgec) ou les polonais (5 kgec). En 25 ans, le recul de la consommation en viande bovine a été, en France, de 3,8 kgec par habitant. Compte tenu de l'augmentation en parallèle de la population nationale, le marché global a reculé au final de l'ordre de 5% au cours de cette période pour s'établir à 1,54 million de tonnes en 2019. Cette tendance baissière devrait se poursuivre dans les années à venir, compte tenu notamment du choix opéré par un nombre croissant de citoyens de modérer leur consommation de viandes (au sens large), voire pour certains de s'en détourner (Cavaillat et al., 1999 ; Rémond, 2019 ; Magdelaine et al., 2018). Cela dépendra beaucoup du comportement à venir des jeunes consommateurs qui soutiennent aujourd'hui la filière via une consommation importante de viande hachée, y compris au travers de la restauration hors domicile. Les consommateurs français expriment une préférence pour la viande rouge issue de bovins adultes, aujourd'hui femelles, en raison du déclin du bœuf, ce qui implique des importations en provenance surtout des pays de l'Europe du nord. Ainsi, en 2019, les bovins mâles produits en France (taurillons et taureaux) sont destinés à l'exportation à hauteur de 53% (IDELE, 2020-a) ; ce taux s'inscrit cependant à la baisse (il était de l'ordre de 60% au début de la décennie), les jeunes bovins laitiers se substituant aux vaches laitières dans le marché de l'entrée de gamme et pour le steak haché.

En valorisant différentes sources d'informations disponibles (douanes françaises, données sur les abattages, panel Kantar, données de ventes des opérateurs, etc.), une étude conduite par l'IDELE pour Interbev a permis de faire la lumière sur les différents débouchés de la viande bovine consommée en France en 2017 (IDELE, 2019). Avec 49% des volumes totaux (hors intégration des plats préparés), les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) occupent le premier rang, devant la restauration hors domicile (RHD), dont la progression est cependant particulièrement notable (24% en 2017 contre 19% en 2014). Les autres débouchés sont les plats préparés industriels (12%, dont une part importante est vendue en GMS), les boucheries (11%), les circuits de vente directe (3% au total mais 8% des vaches allaitantes de réforme). La RHD joue un rôle nettement plus important dans la valorisation de viande bovine importée (57% des volumes totaux), devant les plats préparés (19%), la GMS (15%) et les boucheries (9%). Cette étude met également bien en évidence la transformation qui s'opère dans les formes de consommation de la viande bovine, en lien avec certaines évolutions sociétales profondes (baisse du temps consacré à la cuisine, développement des *Fast-food* et plus généralement de la consommation de burgers, etc.). Ainsi, près de 45% des volumes de viande bovine sont désormais achetés sous une forme hachée et 12% sous la forme de plats préparés industriels ; les volumes résiduels (viande brute piécée) ne représentant plus que 43% du total. Cette évolution a de fortes implications pour les différents acteurs de la filière qui doivent jongler de plus en plus pour valoriser au mieux tous les morceaux d'une carcasse. Cela n'est pas neutre non plus pour la rémunération des éleveurs (le prix de vente de la viande hachée est beaucoup moins élevé).

## 2-2- LA DIFFERENCIATION DE L'OFFRE

Dans le secteur laitier, l'offre française se caractérise par une diversité exceptionnelle de produits finis, sûrement l'une des plus importantes parmi les grands pays producteurs. Cette diversité, qui se conjugue parfois avec une typicité affirmée et des qualités spécifiques reconnues, est un atout indéniable pour stimuler la demande intérieure. Deux grands types de différenciation peuvent être distingués (Perrot *et al.*, 2018). La première forme, de loin la plus importante en volume, a lieu uniquement au stade des industries de la transformation ; il s'agit d'une différenciation dite « retardée » dans le sens où elle consiste à repousser la différenciation des produits en aval du cycle de production. Les produits issus d'un lait indifférencié (au moins pour le consommateur) sont valorisés grâce à des marques à forte notoriété soutenues par de puissantes politiques de marketing. La deuxième forme de différenciation est basée sur l'origine de la matière première (le lait) utilisée pour fabriquer les produits laitiers. En France, comme en Italie, la différenciation du secteur laitier par les Appellations d'Origine Protégée (AOP), qui représentent depuis de nombreuses années entre 9% et 10% des volumes de lait produits, est une caractéristique forte et historique.

En viande bovine, l'offre française se caractérise également par une grande diversité de produits. Cette diversité résulte d'abord de facteurs liés aux types de bovins (allaitants versus laitiers ; sexe ; âge ; poids à l'abattage, etc.) et à leur race. Parmi les vaches laitières et allaitantes présentes dans l'Hexagone en 2019, la race Prim'holstein occupe toujours le premier rang (31% du total) ; viennent ensuite les races Charolaise (18%), Limousine (14%), Montbéliarde (8%), Blonde d'aquitaine (6%), Normande (4%), Salers (3%), Aubrac (3%) et les autres types raciaux plus ou moins croisés (12%). Cette diversité tient également aux systèmes de production adoptés (mode d'alimentation, systèmes intensifs ou extensifs, etc.), à l'ancrage régional plus ou moins fort de ceux-ci, aux différentes démarcations de qualité mises en œuvre et à la manière dont la viande bovine est transformée (processus d'abattage, maturation du produit, conservation, etc.) et valorisée par les acteurs de l'aval. Ces spécificités de l'offre

sont un atout pour soutenir la consommation de viande bovine française au détriment des importations, lesquelles représentent une part décroissante des approvisionnements totaux (22% en 2018 contre 26% entre 2006 et 2013 et plus de 30% avant 1996). La communication croissante faite en faveur des produits nationaux (adoption du label « viande bovine française » suite aux crises de l'ESB) et les débats sociétaux souvent critiques à l'encontre de la qualité des viandes importées (notamment en provenance de grands acteurs internationaux) jouent également dans le sens d'une limitation des importations.

Orienter l'offre des filières bovines françaises vers des produits de qualité, relocaliser la production et les circuits de commercialisation, constituent des axes stratégiques souvent mis en avant face aux problématiques de la concurrence européenne et mondiale. Dans quelle mesure ces axes stratégiques jouent-ils un rôle aujourd'hui ? Peut-on imaginer qu'ils joueront un rôle encore plus important demain ? Pour en discuter, quatre points sont abordés successivement de façon synthétique : le développement de l'agriculture biologique dans les filières bovines ; la place des autres signes officiels de la qualité d'origine (SIQO) ; l'enjeu des circuits courts ; les nouvelles formes de démarcations commerciales ou territoriales entre des producteurs et d'autres acteurs.

### 2.2.1. L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le mode de production et de transformation biologique fait partie des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Encadré par une réglementation européenne depuis 1991, l'agriculture biologique (AB) a pour objectif le respect de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal. Ce secteur connaît en France un développement soutenu depuis plusieurs années (AgenceBio, 2020).

Dans le secteur laitier français, l'AB concerne, fin 2019, 7% des vaches laitières pour 4 560 exploitations (certifiées ou en conversion). En juin 2020, et sur les 12 derniers mois glissants, la collecte nationale dépasse le milliard de litres de lait, soit environ 4% de la production nationale de lait de vache (contre seulement 1% en 2008). La production de lait de vache en AB a doublé entre 2014 et 2020 (IDELE, 2020-b) ; cela fait de la France le second producteur européen de lait bio derrière l'Allemagne (1,2 milliards de litres) et devant l'Autriche et le Danemark. Cette augmentation rapide de la production est liée à la dynamique de la demande intérieure (le lait et les produits laitiers représentent 12% des achats de produits biologiques des ménages en 2018), au positionnement stratégique de certaines entreprises de la transformation et à une mobilisation des acteurs de la grande distribution (Nozières-Petit *et al.*, 2018). Contrairement à d'autres produits alimentaires (dont les fruits et légumes), les produits laitiers bios consommés en France proviennent quasi-exclusivement de la production nationale (98%) ; ils sont surtout diffusés en Grande et Moyenne Surface (GMS) : 82% du lait liquide et 62% des autres produits laitiers. Si la part du bio augmente pour le lait liquide à destination des ménages (près de 10% en France en 2020, soit le double de 2015), elle reste faible pour les fromages (moins de 1%).

En viande bovine, l'AB concerne, fin 2019, 5,3% des vaches allaitantes pour 5 820 exploitations. La disponibilité croissante en bovins AB a permis un développement régulier des volumes abattus tout au long de la dernière décennie. Pour les gros bovins allaitants, les tonnages abattus sont passés de 6,1 à 17,1 milliers de tec entre 2010 et 2018 ; pour les gros bovins laitiers, ils sont passés, dans le même temps, de 4,2 à 9,5 milliers de tec ; pour les veaux, ils sont passés de 0,7 à 3 milliers de tec. Au total, en cumulant ces trois catégories, les volumes abattus de bovins en AB ont représenté 29 500 tec en 2018, soit 2% du total national des bovins abattus (Interbev, 2019). Les bovins AB sont commercialisés à 59% en GMS, 13% en boucherie, 11% en magasin spécialisé, 7% en RHD et 10% en vente directe.

Suite aux plans stratégiques développés dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation (Interbev, 2017 ; CNIEL, 2017), la place de l'AB devrait se renforcer dans les filières bovines au cours des prochaines années. Plusieurs défis sont cependant à relever pour y parvenir :

- i) Trouver de nouveaux producteurs qui accepteront de s'orienter vers ce modèle productif, alors qu'ils n'ont pas toujours été formés dans ce sens et que de nombreuses exploitations sont éloignées techniquement de ce modèle.
- ii) Développer la production en volume tout en préservant la création de valeur et une rémunération suffisante des producteurs.
- iii) Soutenir davantage ce secteur par une réorientation plus volontariste des aides directes de la PAC vers le soutien à l'AB.
- iv) Faciliter l'intégration du bio français dans la RHD, notamment dans les cantines scolaires.
- v) Trouver le juste équilibre entre les différentes manières de produire en AB et la satisfaction à long terme des attentes des consommateurs. Entre des produits AB issus de grandes exploitations, parfois étrangères, et aux pratiques sociales discutables et des produits AB issus de petites exploitations ancrées dans un territoire et pratiquant la vente directe, l'hétérogénéité des pratiques est grande et fait peser le risque de perdre les consommateurs quant aux objectifs poursuivis (ambition économique versus environnementale / sociétale).
- vi) L'organisation locale des systèmes en agriculture biologique est également à encourager, de façon à renforcer leur développement, comme par exemple via des initiatives d'échanges entre céréaliers et éleveurs au sein d'associations (Moraine *et al.*, 2016) ou de réseaux d'échange pour réintégrer de l'élevage dans les fermes bio (Bio Hauts-de-France, 2019).

### 2.2.2. LES AUTRES SIQO (HORS AB)

Dans le secteur laitier français, les AOP/IGP occupent, et depuis longtemps, une place singulière en comparaison des pays du nord de l'UE où ces démarches sont peu ou pas développées. En 2018, les AOP laitières valorisent 10,3% de la collecte nationale de lait de vache, contre 13,4% pour le lait de chèvre et 39,6% pour le lait de brebis. Les AOP laitières regroupent 45 fromages (dont 28 au lait de vache), 3 beurres et 2 crèmes (CNAOL, 2019). De leur côté, les 10 Indications Géographiques Protégées (IGP) laitières, comptent pour 1% de la collecte laitière nationale. En 2018, les volumes commercialisés sous indication géographique ont atteint 268 000 tonnes pour un chiffre d'affaires estimé à 2,3 milliards d'euros, soit 13,6% du chiffre d'affaires des produits de grande consommation des entreprises laitières françaises. Si les ventes de fromages AOP au lait de vache ont progressé de 6% en dix ans pour atteindre 173 900 tonnes en 2018, les perspectives restent difficiles à entrevoir : la consommation de fromages plafonne à un niveau déjà élevé ce qui limite les marges de manœuvre (ce d'autant que les produits laitiers AB se développent) ; les pays étrangers achètent peu ces produits ; la restauration commerciale de masse donne une préférence aux produits laitiers peu chers, etc.

En viande bovine, le Label rouge concerne 17 cahiers des charges en gros bovins (+2 produits transformés) et 8 cahiers des charges en viande de veaux (+1 produit transformé). Les volumes de bovins et de veaux commercialisés en Label rouge représentent 26 300 tec en 2018, soit 1,8% du total national des bovins abattus. Les indications géographiques comptent 4 AOP et 8 IGP en gros bovins, ainsi que 3 IGP en viande de veau. Elles rassemblent 12 100 tec (0,8% du total national des abattages), dont 6 200 tec au titre des gros bovins et 5 900 tec au titre des veaux. La diversité des systèmes d'élevage français qui contribuent à ces démarches (également en AB) peut être vue comme un gage de capacité d'adaptation et de garantie de la typicité de certains produits (Perrot *et al.*, 2005).

Les espoirs fondés par les acteurs de la filière viande bovine sur les SIQO semblent ambitieux (Interbev, 2017). L'objectif affiché dans le plan filière est de modifier en profondeur la manière dont la communication est faite autour de la viande bovine, de façon à proposer aux consommateurs (ménages et RHD) un choix qui soit plus clair autour de deux notions clés : une offre dite « standard », avec aucune mention valorisante, si ce n'est l'utilisation éventuelle du logo « viande de France » ; une offre dite « supérieure » qui assurerait une qualité organoleptique supplémentaire et le respect de considérations sociétales supérieures en termes de bien-être animal, d'environnement voire de rémunération des producteurs. L'objectif serait alors de faire converger les produits issus de l'offre « supérieure » avec la démarche « Label rouge », moyennant une adaptation, tant des conditions de production dans les élevages que des modalités de fonctionnement du Label Rouge. Dans une telle hypothèse, l'objectif serait que la viande bovine soit commercialisée à 40% en « Label Rouge » dans un horizon de 5 ans et que la production de viande bio soit doublée sur la même période.

### 2.2.3. LES CIRCUITS COURTS

La place des « circuits courts » dans l'agriculture française fait l'objet de débats (Allain, 2015) et d'un regain d'intérêt de la part de certains consommateurs, y compris d'ailleurs pendant la période de confinement liée au Covid-19. Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. La distance géographique de commercialisation ne constitue pas un critère déterminant dans cette définition, mais certains consommateurs attribuent de l'importance à ce que les produits dits de « circuits courts » correspondent aussi à des produits « de proximité » ou « locaux » (Requier-Desjardins et Roudart, 2019). Les circuits courts traditionnels ont toujours existé, sous la forme de marchés, de vente directe chez le producteur, etc. Cependant, plus récemment, de nouvelles formes de commercialisation se sont développées, notamment en zone périurbaine, pour répondre aux attentes renouvelées des consommateurs (Aubry et Chiffolleau, 2009).

D'après le recensement agricole de 2010, 4,7% des producteurs de bovins-lait commercialisaient, tout ou partie du lait produit sur leur exploitation, en circuit court ; cette proportion est nettement inférieure à celle des ovins-lait (16%) ou des caprins (42%). Le lait est commercialisé sous forme liquide ou, le plus souvent, après transformation en différents produits : fromages, yaourts, beurre, etc. (Nozières-Petit *et al.*, 2018). D'après la Statistique Agricole Annuelle (production de lait et utilisation à la ferme), les volumes de lait de vache commercialisés par ce biais restent néanmoins très faibles à l'échelle nationale (1,9% en 2018 contre 2,4% en 2000) avec une baisse de la vente directe de lait liquide et une hausse de fromages vendus à des affineurs.

De même, 10,5% des éleveurs de bovins-viande étaient concernés par les circuits courts (Nozières-Petit *et al.*, 2018). Sachant que certaines exploitations impliquées ne peuvent commercialiser qu'une faible partie des bovins produits par ce canal, la contribution des circuits courts (y compris l'autoconsommation et la vente directe à la ferme) à l'approvisionnement global du marché français est estimée à 3% en 2018. Si ce taux est plus faible pour les bovins mâles, il atteint 6% pour les génisses, 8% pour les vaches allaitantes de réforme et 17% pour les bœufs (IDELE, 2019). Dans les circuits courts de ce type, la provenance locale et la relation directe entre le producteur et le consommateur constituent souvent des facteurs importants de l'acte d'achat (ces derniers se faisant parfois par la livraison de caissettes). En France, par exemple, l'expérience de la coopérative *Fermes de Figeac* est intéressante à considérer (Fournié, 2016).

## 2.2.4. DE NOUVELLES FORMES DE DEMARCATIIONS COMMERCIALES ET TERRITORIALES

Outre les SIQO et les circuits courts, la valorisation commerciale des produits issus des filières bovines peut passer par d'autres voies cherchant à valoriser les attentes de certains consommateurs pour des produits locaux qui aient, du moins dans leur conception, du sens (en termes de relocalisation des productions, de rémunération des producteurs, etc.). Sans qu'il soit possible d'en tirer un bilan quantitatif précis à l'échelle nationale, de nombreuses expériences existent ou émergent. Elles constituent des signaux faibles à ne pas sous-estimer pour bien comprendre les transformations à l'œuvre du secteur.

Dans le cas du secteur laitier, des acteurs de l'aval s'emparent de ces attentes : « J'aime le lait d'ici » (Orlait) ; « Les éleveurs de Hauts de France » (Leclerc) ; « Les éleveurs des Monts du Forez, du Lot, du Val de Loire, des Pyrénées Atlantique » (Casino) ; « Saveur de nos régions » (Lidl) ; « Le lait de ma région » (Sodiaal) ; « le bon lait de ma Bretagne » (Agrial), « Frais d'ici » (In Vivo). Des groupes d'éleveurs s'organisent aussi : « en direct des éleveurs » (lait UHT, 18 producteurs) ; « L'éleveur occitan » (fromages AOP, 70 producteurs, etc.). Une marque créée par les consommateurs (« c'est qui le patron ? ») a également été mise au point pour leur permettre de redevenir acteur dans la conception d'un produit, de sa production à sa commercialisation.

Enfin, des collectivités territoriales se mobilisent pour renforcer l'approvisionnement local, avec des incitations dans le cadre de la loi Egalim (objectif de 50% de produits durables et de qualité, sans mention spéciale sur la provenance locale mais laissant cours à des initiatives d'approvisionnement local), des plans alimentaires territoriaux (PAT) mais aussi des initiatives plus anciennes, comme la démarche Terres de Sources à Rennes ou le projet Fricato en Pyrénées Orientales sur la remobilisation de friches viticoles à destination d'éleveurs locaux (Napoléone *et al.*, 2017). Ces démarches impliquent de maîtriser les coûts d'approvisionnements, les difficultés logistiques et d'acquérir les compétences nécessaires au changement de pratiques dans les différents métiers, et doivent donc être accompagnées (Moraine *et al.*, 2020).

La différenciation par la qualité des produits et l'ancrage territorial ne fera pas tout dans une économie ouverte où la « guerre des prix » entre les enseignes de la distribution est une constante (Ritzenthaler, 2019). La recherche de bas prix est une réalité pour de nombreux consommateurs français et ce phénomène pourrait s'amplifier avec la crise sanitaire du Covid-19 qui aura des répercussions importantes à court et moyen terme sur l'économie et les emplois (Futuribles International, 2020). Pour autant, ce sont des voies complémentaires à mieux utiliser et organiser car elles sont potentiellement prometteuses pour accompagner l'avenir de nombreux éleveurs de bovins. Le développement futur de ces formes de différenciation est conditionné à la construction d'un cadre garanti par les pouvoirs publics mais surtout aux choix stratégiques de plusieurs catégories d'acteurs (consommateurs, distributeurs, transformateurs, producteurs, collectivités locales).

## 3. LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS BOVINES FRANCAISES

Face aux différentes évolutions observées (dynamique des marchés, variation des prix, changement dans les règles de la politique agricole, etc.), les éleveurs français de bovins ont constamment restructuré leurs exploitations, adapté leurs pratiques et amélioré leur productivité du travail afin de préserver leurs revenus (Charoin *et al.*, 2012 ; Veysset *et al.*, 2014). Les gains de productivité réalisés par l'agriculture française au cours des six dernières décennies, qui sont parmi les plus élevés de tous les secteurs de l'économie nationale, ont permis de réduire les coûts de production et les prix des

produits agricoles (Guihard et Lesdos, 2007). Pourtant, depuis la fin des années 90, et malgré une productivité du travail en augmentation, le revenu des éleveurs se maintient difficilement et un essoufflement de la productivité des autres facteurs tels que les consommations intermédiaires, le capital et la terre, est constaté (Butault, 2006).

Partant des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), qui est un outil statistique représentatif des exploitations agricoles « professionnelles » (Agreste, 2020), une analyse sur longue période (1988 à 2018 en échantillon glissant) a été conduite pour les exploitations laitières spécialisées de l'orientation technico-économique (OTEX) n°45 (noté « BL ») et les exploitations bovins-viande (naissieurs, naisseurs-engraisseurs et engraisseurs) de l'OTEX n°46 (noté « BV »). Cette analyse a été conduite à l'échelle de la France, mais également au niveau de plusieurs régions impliquées en élevage et contrastées au plan territorial. Pour le secteur laitier, cinq régions, qui comptabilisent 76% des exploitations laitières françaises en 2018, ont été retenues : Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), Bretagne (Br), Bourgogne-Franche-Comté (BFC), Pays de la Loire (PdL) et Normandie (No). En bovins-viande, les quatre régions retenues comptabilisent 67% des exploitations : AuRA, BFC, Nouvelle Aquitaine (NA) et PdL.

### 3.1. L'EVOLUTION DES STRUCTURES

Au cours des 30 années de 1988 à 2018, la surface agricole utile (SAU) des exploitations a augmenté en moyenne nationale de 3% par an pour les BL et de 2% par an pour les BV (Tableau 3). Cette dynamique s'est accompagnée d'une augmentation de la taille du troupeau (en UGB) à un rythme presque identique. Le nombre d'emplois (UTA) par exploitation a diminué pour les BV (-0,10% par an), alors qu'il a augmenté pour les BL (+0,76% par an). Avec l'augmentation de la taille des structures, la production agricole (en volume) a cru au rythme de 3,66% par an pour les BL et de 1,82% par an pour les BV. En BL, les dynamiques d'agrandissement, en valeur relative, ont été proches entre les régions (mais un peu plus faibles en montagne) ; en volume par exploitation l'écart entre la plaine et la montagne s'accroît. En BV, ce sont les régions où les surfaces étaient initialement les plus petites (PdL et NA) qui ont connu les taux de croissance les plus élevés.

### 3.2. L'EVOLUTION DES PRODUCTIVITES PARTIELLES ET DE L'EFFICIENCE TECHNIQUE

La productivité des facteurs de production est calculée en divisant le volume de la production agricole par le volume du facteur considéré. Il convient donc d'agréger des volumes de produits (lait, viande, céréales, etc.) et d'intrants (engrais, aliments, fuel, services, etc.) de natures différentes. Les gains de productivité mesurent les variations de volumes produits et consommés entre deux années. Ces variations de volumes sont évaluées en euros constants, c'est-à-dire en corrigeant chaque produit et chaque poste de charge de leur indice de prix respectif (IPPAP - indice des prix des produits agricoles à la production et IPAMPA - indice des prix des moyens de productions agricoles) ; les variations de valeurs ainsi déflatées dépendent alors uniquement des variations de volumes (Veysset *et al.*, 2015).

**En bovins lait**, le volume de la production agricole totale des exploitations (en cumulant le lait, la viande, les cultures et les autres produits) ayant augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre de travailleurs, la productivité du travail s'est accrue de manière significative, avec un taux de croissance moyen annuel de +2,9% sur 30 ans (Tableau 3) ; ce taux variant peu d'une région à l'autre. Le volume de production par travailleur a ainsi été multiplié par 2,5 en 30 ans. L'augmentation continue de la productivité du travail a été possible grâce à des investissements dans des matériels et bâtiments, à l'automatisation (notamment pour la traite) et à l'externalisation de certaines tâches (travaux par tiers). Les volumes d'équipements nécessaires à la bonne gestion des

troupeaux en croissance ont augmenté plus rapidement que la production agricole, ce qui a entraîné une légère baisse de la productivité des équipements, ce dans toutes les régions ; la mise aux normes environnementales des équipements dans le cadre des Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) a contribué à l'accélération de ces investissements. Le volume de la production agricole a augmenté un peu plus vite que la taille des exploitations, ce qui a entraîné une augmentation de la productivité des terres de +0,66% par an, soit +20% sur 30 ans. Ce sont dans les zones de montagne, à plus faible niveau de chargement, que la productivité du foncier a le plus augmenté (+32% en AuRA et +37% en BFC) ; pourtant, dans ces régions, le chargement exprimé en nombre d'UGB par ha de surface fourragère a baissé (de 1,15 en 1988-90 à 1,05 en 2016-18) alors qu'il a peu évolué dans d'autres régions (1,70 en Br) et à l'échelle nationale (1,50). La hausse de la productivité du foncier est donc surtout liée à une augmentation de la productivité animale (litres de lait produits par vache) : +1,73% par an en AuRA et +2,05% par an en BFC (ce taux étant proche de 1,2% par an dans les régions de l'Ouest). Les gains de productivité animale ont été réalisés, en partie, grâce à un recours accru à des aliments achetés, l'efficacité de ces derniers se dégradant au fil du temps (-0,43% par an). En dépit de cela, la productivité des consommations intermédiaires (biens et services acquis auprès d'un tiers) a légèrement augmenté, sauf en AuRA (baisse très légère). L'efficacité technique, défini comme étant la productivité des consommations intermédiaires et des équipements (Veysset *et al.*, 2015), a augmenté de seulement 0,11% par an entre 1988 et 2018 ; ce taux est supérieur à cette moyenne nationale dans trois régions (0,25% en PdL, 0,24% en Br et 0,21% en BFC) mais inférieur en No (-0,07%) et en AuRA (-0,16%). Ainsi, la main-d'œuvre a été remplacée par du capital et des intrants, sans que la gestion des systèmes laitiers n'ait connu de gains d'efficacité technique significatifs.

**En bovins-viande**, la taille et le volume de production agricole totale des exploitations ont aussi fortement augmenté au cours des 30 dernières années. La main-d'œuvre a légèrement régressé et la productivité du travail gagne en moyenne 1,92% par an (Tableau 3). Ce taux s'échelonne de +1,62% par an en BFC (région où les structures ont les plus grandes tailles) à +2,23% par an en PdL (région où les structures ont les plus petites tailles en moyenne sur 30 ans). L'évolution des productivités du travail et du foncier n'a pas été continue et constante sur la période en raison des incitations issues des réformes de la PAC qui se sont succédées (Veysset *et al.*, 2014), et notamment de l'incitation à l'extensification des systèmes. La productivité des terres a diminué jusqu'en 1996 ; elle a légèrement augmenté de 1996 à 2006, avec une légère tendance à la baisse par la suite. Au final, la productivité des terres a perdu 17% sur la période (-27% en PdL, -13% en AuRA), de sorte que les incitations à l'extensification ont été fructueuses. Pour les mêmes raisons que pour les producteurs de lait (main-d'œuvre et mise aux normes environnementales), les investissements en équipements et en bâtiments ont été

élevés dans les années 1990, avec une baisse de leur productivité de 14% sur la période, soit une perte de productivité des équipements de près de 1% par an dans les quatre régions étudiées. La productivité des consommations intermédiaires perd 0,55% par an, une baisse lente et constante sur la période. Cette baisse est très forte dans le bassin allaitant (-0,96% par an en AuRA, -0,79% par an en BFC), alors que la productivité des consommations intermédiaires gagne 0,41% par an en PdL du fait d'une utilisation plus efficace des aliments achetés dans cette région plus tournée vers des systèmes naisseurs-engraisseurs que le Massif Central où les systèmes naisseurs dominent. Globalement, les éleveurs ont eu de plus en plus recours à des aliments achetés, tandis que la productivité animale a diminué de 0,28% par an, sauf en NA où elle stagne.

En conséquence, la productivité des aliments concentrés achetés, c'est-à-dire le gain de poids vif obtenu par kg d'aliments achetés distribué, a fortement diminué (-1,51% par an), notamment en AuRA (-2,27%) et BFC (-2,39%), mais gagne 0,28 % par an en PdL. L'efficacité technique des systèmes bovins-viande a donc baissé sur la période (-0,62% par an), principalement en AuRA (-0,95%) et BFC (-0,89%), alors qu'elle s'est légèrement améliorée en PdL (+0,11% par an). La meilleure productivité des aliments achetés en PdL est également liée à une réduction du niveau d'intensification fourragère, la productivité du foncier a baissé plus fortement en PdL que dans les autres régions. A partir de 2003, l'efficacité technique est inférieure à 1 (0,90 en 2018), c'est-à-dire que la valeur des volumes de consommations intermédiaires et équipements consommés est supérieure à celle des produits agricoles ; la création de richesse (valeur ajoutée) dans le secteur bovin viande en France est négative ; le revenu des éleveurs dépend pour beaucoup des aides.

### 3.3. L'EVOLUTION DES REVENUS ET DES CAPITAUX

En moyenne sur 30 ans et en euros constants, le résultat courant avant impôts (RCAI) par UTA non salariées des exploitations BV françaises s'est élevé à 20,6 k€ ; les écarts régionaux sont globalement très faibles. De 1992 à 2002, sous l'effet de la première réforme de la PAC, avec la revalorisation des aides bovines et l'instauration des aides aux surfaces en cultures, y compris pour les cultures intra-consommées, le RCAI/UTA non salariées se maintient à un niveau supérieur à celui de la fin des années 1980. De 2002 à 2006, la réforme dite Agenda 2000 avait renforcé les aides à la production et les aides agro-environnementales pour les éleveurs de bovins allaitants : le RCAI/UTA non salariées atteint alors son plus haut niveau des 30 années étudiées. A partir de 2006, les aides sont en grande partie découplées (c'est-à-dire qu'elles ne sont plus totalement liées à l'animal ou à l'hectare de cultures, mais versées de manière indépendante des productions mises en œuvre) et subissent une modulation graduelle de leur montant. A partir de 2007, l'envolée du prix des céréales, suivie d'une forte volatilité, a pesé sur le prix de l'aliment du bétail : le RCAI/UTA non salariées a alors chuté relativement aux années 1990-2005.

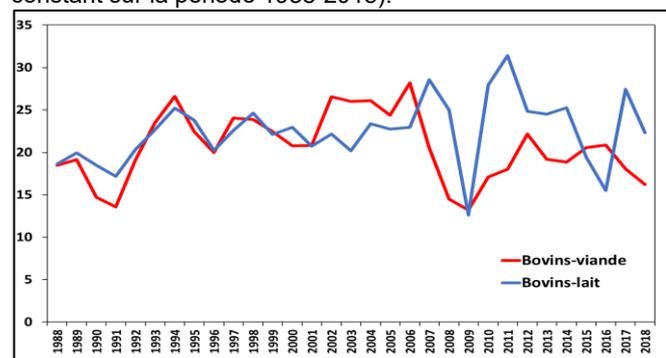
**Tableau 3.** SAU, UTA et UGB par exploitation en 1988 et 2018 ; taux de croissance annuel moyen d'indicateurs (% par an de 1988 à 2018) Calcul réalisé pour les exploitations spécialisées en bovins-lait et en bovins-viande en France et dans plusieurs régions

	Bovin Lait OTEX45						Bovin Viande OTEX46				
	France	Br	PdL	No	BFC	AuRA	France	AuRA	BFC	NA	PdL
Surface agricole utile	39-93 +3,00	28-83 +3,65	38-102 +3,49	37-97 +3,60	53-120 +2,58	38-83 +2,63	58-111 +2,04	71-112 +1,42	73-131 +1,88	54-109 +2,31	43-114 +3,05
Main-d'œuvre totale (UTA)	1,60-1,85 +0,76	1,50-1,81 +1,15	1,63-2,00 +1,06	1,59-1,91 +0,89	1,56-1,94 +0,83	1,60-1,72 +0,35	1,46-1,38 -0,10	1,51-1,33 -0,46	1,41-1,32 +0,07	1,50-1,47 -0,01	1,40-1,43 +0,28
Effectif animaux (UGB)	47-106 +2,83	42-109 +3,55	49-119 +2,93	53-130 +3,29	48-100 +2,43	37-77 +2,45	66-121 +1,94	67-113 +1,53	77-140 +2,01	61-121 +2,21	67-149 +2,59
Production agricole (vol.)	+3,66	+4,13	+3,84	+4,06	+3,73	+3,43	+1,82	+1,39	+1,69	+2,04	+2,51
Productivité du travail	+2,90	+2,97	+2,78	+3,16	+2,90	+3,09	+1,92	+1,85	+1,62	+2,05	+2,23
Productivité du foncier	+0,66	+0,48	+0,35	+0,46	+1,15	+0,80	+0,22	-0,03	-0,19	-0,26	-0,54
Productivité des conso. int.	+0,21	+0,41	+0,40	+0,12	+0,39	-0,13	-0,55	-0,96	-0,79	-0,59	+0,41
Productivité des équipem.	-0,31	-0,46	-0,44	-0,84	-0,36	-0,35	-0,86	-0,92	-1,22	-0,37	-1,14
Productivité animale	+1,36	+0,99	+1,23	+1,20	+2,05	+1,73	-0,28	-0,23	-0,36	+0,04	-0,58
Efficacité technique	+0,11	+0,24	+0,25	-0,07	+0,21	-0,16	-0,62	-0,95	-0,89	-1,59	-0,67

Sources : RICA 1988-2018 / Traitement INRAE UMR Herbivores

Alors que sur l'ensemble de la période le prix de la viande a baissé de 30% en monnaie constante, depuis 2012 celui-ci se maintient à un niveau supérieur à celui des cinq années précédentes et assure une certaine stabilité du revenu. Sur l'ensemble de la période, le RCAI/UTA non salariées a baissé en moyenne de 0,21% par an. Les aides prennent une place prépondérante dans la constitution du revenu des éleveurs de BV ; la part des aides dans le revenu passe de 50% sur la période 1988-1992 à 190% sur 2014-2018 (hors aides, le revenu est négatif depuis 1996).

**Figure 1.** RCAI par UTA non salariées BV et BL (en k€ constant sur la période 1988-2018).



Sources : RICA 1988-2018 / Traitement INRAE UMR Herbivores

En BL, le RCAI par UTA non salariées a été en moyenne sur la période de 22,4 k€ en France, avec quelques écarts régionaux (de 18,9 k€ en AuRA à 24,8 k€ en PdL). De 1992 à 2006, le prix du lait a peu varié et le RCAI/UTA non salariées est resté relativement stable (Figure 1). A partir de 2006, la sortie progressive des quotas laitiers, accompagnée de la libéralisation de la politique laitière et du contrôle de l'offre, ont provoqué une forte variabilité des prix du lait qui s'est propagée au revenu. Le revenu annuel des éleveurs laitiers fluctue alors fortement, avec une forte dépression en 2009, aucune région n'est épargnée par cette volatilité. Sur toute la période, le RCAI/UTA non salariées des éleveurs laitiers s'est très légèrement amélioré (+0,47% par an). Cette évolution intervient parallèlement à des gains de productivité important au niveau du facteur travail et à une baisse du prix du lait de 25% en monnaie constante sur la période. De 1988 à 1992 le revenu des éleveurs laitiers était constitué de seulement 10% d'aides, la part des aides dans leur revenu dépasse les 50% à partir de 2001 et passe à 100% sur 2014-2018.

En dépit d'une forte augmentation de la productivité du travail, le revenu des éleveurs a donc globalement peu évolué (en monnaie constante). Les investissements réalisés ont entraîné une capitalisation importante au fil du temps. Le montant du capital (actif du bilan hors foncier) par UTA non salariées a augmenté de 49% en BV et de 104% en BL. En 2018, on peut considérer qu'un éleveur de bovins se doit d'engager, selon les deux types, entre 50% à 100% de capital de plus qu'en 1988, pour une espérance de revenu pratiquement identique. Sous certaines conditions qui ne sont pas toujours remplies, cette capitalisation peut cependant être considérée, au moins en partie (cheptel, matériel-équipements, plus difficilement pour les bâtiments), comme un revenu différé dans la mesure où l'agriculteur réalisera son capital au moment de la cessation d'activité (Jeanneaux, 2019). La production de viande bovine est très intensive en capital : le montant de l'actif du bilan (hors foncier) par UTA non salariées se situant à 290 k€ en 2018 contre 195 k€ en 1988. La rentabilité de ce capital, estimée au travers de l'indicateur « Excédent Brut d'Exploitation/Actif du bilan hors foncier » se situe aux environs de 15% sur l'ensemble de la période étudiée (contre 22% en moyenne toutes OTEX). Les éleveurs laitiers ont investi encore davantage (l'actif hors foncier par UTA non salariées est passé de 130 k€ en 1988 à 260 k€ en 2018) et ils dégagent une meilleure rentabilité du capital (18% en 2018), malgré une baisse de celle-ci (23% en début de période).

L'augmentation continue de la taille des exploitations et la recherche constante d'une plus grande productivité du travail ont donc conduit à un recours accru aux ressources externes (intrants et capitaux) au détriment d'une meilleure valorisation des ressources internes (potentiel génétique des animaux et des plantes). Les gains de productivité animale en élevage laitier ont permis une stabilité de l'efficacité technique. L'ensemble des performances productives de l'élevage bovin viande se dégrade, même si une forte hétérogénéité demeure entre exploitations. Les forts gains de productivité du travail réalisés par les éleveurs, ainsi que l'ensemble des aides perçues (aides qui représentent en moyenne française 46 600 euros par an par exploitation en BV en 2018 ; et 33 500 euros par exploitation en BL) ont été en grande partie captés par l'amont et l'aval des filières (Boukhriess et Veysset, 2019).

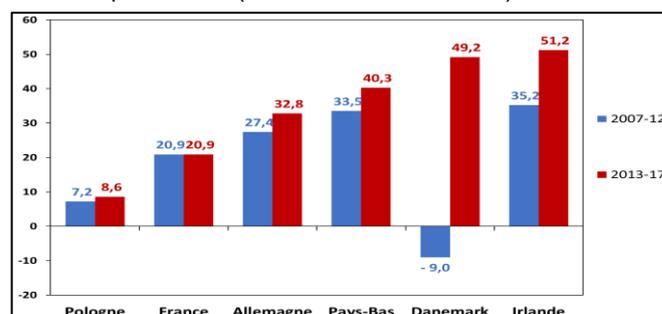
### 3.4. COMPETITIVITE ET RENTABILITE COMPAREES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES D'EUROPE DU NORD

Contrairement à ses concurrents d'Europe du Nord, non seulement la France n'a pas participé à l'expansion des volumes de production après la fin des quotas laitiers et a vu son excédent commercial en produits laitiers fondre avec l'UE, mais, de plus, rémunère moins bien ses producteurs laitiers (IDELE, 2019).

Même si l'intérêt de la croissance en volumes semble désormais remis en cause dans la plupart des pays au profit de la recherche d'une montée en gamme porteuse de valeur ajoutée, le rattrapage en volume de pays qui s'estimaient injustement bridés par le niveau de leurs quotas laitiers leur a permis d'afficher des revenus élevés en moyenne à la production, malgré la crise laitière de 2015/16, tout en diluant de fait le poids relatif de la France laitière dans la production européenne et les échanges. L'efficacité de cette production supplémentaire, sa valorisation commerciale, ses impacts environnementaux et socio-économiques font néanmoins l'objet de plus en plus de débats dans la plupart des pays (Pays-Bas, Allemagne, Danemark, et même Irlande; *ibid.*).

Combinée à une réorientation du commerce de l'UE vers les pays tiers (dont la Chine), cette forme de repli sur le marché intérieur français des PGC (Produits de Grande Consommation consommés en l'état), très important en valeur (équivalent au marché allemand pour un nombre d'habitants bien moindre), ne s'est pas avérée être un choix très profitable pour les éleveurs français. La France est le seul grand pays laitier européen dans lequel les revenus des producteurs de lait ont (très légèrement) diminué entre 2007-12 et 2013-17 (Figure 2). Pire, les revenus des éleveurs spécialisés y sont devenus faibles par rapport à ceux de leurs concurrents d'Europe du Nord. Ils se situent à mi-chemin entre ceux constatés en Allemagne et en Pologne (petites exploitations incluses), bien loin des niveaux dégagés en Irlande et aux Pays-Bas.

**Figure 2.** RCAI par UTA non salariée dans les exploitations laitières spécialisées (milliers d'euros courants)



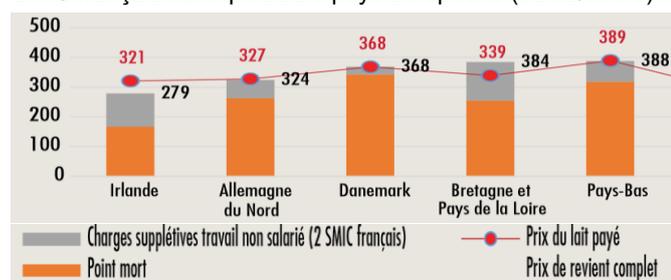
Sources : DG AGRI - RICA UE 2007-2017 / Traitement IDELE

Globalement, les éleveurs français n'ont ni le prix du lait élevé des Néerlandais ou des Danois (respectivement 373 et 360 €/t en moyenne sur 2007-17 contre 336 en France), ni le faible coût de production des Irlandais. Taux de matières utiles plus

élevés (y compris à l'aide de rations enrichies en huile de palme), primes pour le lait biologique (Danemark) ou pour le lait de pâturage (Pays-Bas), économies d'agglomération maximales aux Pays-Bas, savoir-faire commercial et efficacité des coopératives FrieslandCampina et Arla en position de force dans leurs pays expliquent ces différences sur les prix payés aux producteurs.

Trois indicateurs (prix du lait payé ; point mort=prix du lait qui permet de payer les charges hors rémunération de l'exploitant ; prix de revient complet avec 2 SMIC français par UTA non salariée) ont été calculés par pays ou région (Figure 3). Ils permettent d'évaluer la compétitivité-prix à la production et la rentabilité des exploitations laitières.

**Figure 3.** Le prix du lait et le prix de revient du lait pour deux SMIC français dans plusieurs pays européens (euros/tonne)



Sources : DG AGRI - RICA UE 2013-2016 / Traitement IDELE

L'Irlande est de loin la zone européenne la plus compétitive sur les prix, mais aussi la plus rentable (nettement plus de 2 SMIC français), malgré un prix du lait plus faible jugé décevant par les producteurs. L'Allemagne du Nord est très compétitive sur les prix, à la production (prix de revient complet à 324 €/t), comme à la transformation (massification), mais la rentabilité des exploitations, due à un prix du lait payé à peine supérieur à l'Irlande, est jugée décevante par les producteurs de cette région compte tenu de la taille de leurs élevages (104 vaches de moyenne contre, par exemple, 60 en Bretagne-Pays de Loire). L'équilibre de nombreuses exploitations danoises est précaire, la rentabilité moyenne correcte cache de profondes inégalités. De nombreuses faillites n'ont pu être évitées en 2015-16 et un tiers des exploitations n'ont toujours pas retrouvé d'autonomie financière et décisionnelle. La France de l'Ouest (Bretagne et Pays de Loire) n'est pas très compétitive sur les prix et pas très rentable en moyenne (1,3 SMIC). Et, enfin, les exploitations laitières des Pays-Bas dont le revenu moyen est flatteur doivent leur rentabilité au prix du lait élevé versé par les opérateurs (au 1<sup>er</sup> rang desquels la coopérative Friesland Campina) et pas du tout à leur compétitivité-prix, la plus faible des zones étudiées dans l'UE15.

#### Une autonomie qui coûte cher ou qui n'est pas (encore ?) rémunérée par le marché

L'analyse comparative de la composition des coûts de production permet de remettre en évidence une spécificité aujourd'hui défavorable des systèmes de production français mais qui pourrait apparaître comme un atout intéressant lors de la deuxième manche de l'après quotas. Celle qui privilégie la valeur au volume, en cherchant à répondre aux nouvelles attentes sociétales du consommateur (traçabilité et intérêt pour l'origine et le mode de production) et du citoyen (impact environnemental local et global, souveraineté alimentaire, économie circulaire et bouclage des cycles des minéraux). Au-delà des exploitations mixtes qui associent cultures (de vente) et élevage, les éleveurs français sont presque tous des polyculteurs-éleveurs qui cultivent, récoltent, et distribuent mécaniquement des fourrages qui assurent une plus forte proportion de l'alimentation des animaux qu'aux Pays-Bas, Danemark ou Allemagne. C'est particulièrement vrai dans l'Ouest de la France où les exploitations sont économes en concentrés et ne produisent que 7 500 kg de lait/ha SFP contre plus de 11 000 kg en Allemagne du Nord, 14 000 kg au Danemark, 15 000 kg aux Pays-Bas en moyenne. Et de façon

courante aux Pays-Bas, voire en Allemagne du Nord, 20 000 ou 30 000 kg/ha dans des exploitations plus du tout autonomes pour l'alimentation, même fourragère : 1/3 d'achats et au moins autant de débouchés, parfois lointains, à trouver pour l'épandage des déjections. Comme il s'agit d'abord de fourrages stockés plus que pâturés (contrairement à l'Irlande avec ses 8 500 kg/ha), le coût alimentaire des systèmes de production français, par tonne de lait, est le plus élevé. Les achats d'aliments sont plus faibles, mais les charges de mécanisation (par tonne de lait) nettement plus élevées : x 2,5 par rapport à l'Irlande mais 40 à 50 % de plus qu'ailleurs, là où ce coût est dilué par des volumes obtenus par des aliments achetés. Sur le coût alimentaire total (achats d'aliments + frais de mécanisation et intrants sur les surfaces) et si l'on écarte la valeur irlandaise (difficilement accessible sauf dans contexte très favorable au pâturage, 80 €/t d'écart), le différentiel en défaveur des systèmes français n'est que de +5 €/t de lait par rapport au Danemark, mais de +30 €/t environ par rapport aux systèmes des Pays-Bas ou Allemagne du Nord, pourtant gourmands en concentrés issus d'UE ou d'ailleurs. 30 €/t c'est moins que le différentiel de prix du lait en défaveur de la France par rapport aux Pays-Bas sur 2007-17 et une plus-value à rechercher sur le marché pour un lait réalisé de façon plus autonome, plus locale et presque toujours avec du pâturage (92% des vaches laitières sortent, 80% sur au moins 10 ares par vache ; Perrot *et al.*, 2018).

Cette manière de produire du lait en France, n'est pas le seul atout de la France laitière pour se différencier de filières concurrentes européennes qui cherchent à monter en gamme pour mieux valoriser des volumes aujourd'hui contraints par une politique environnementale qui joue désormais dans des zones de plus en plus nombreuses un rôle de contrôle de l'offre ou de frein à la croissance par son renchérissement. La gamme des différenciations pratiquées en France est déjà très large et repose depuis longtemps pour partie sur une typicité des produits et un ancrage territorial qui ont peu d'équivalents en Europe du Nord. La mise en avant de lait produit localement avec des ressources locales et un fonctionnement agronomique équilibré peut compléter ces différenciations historiques. Si la France laitière a perdu la première manche de l'après quotas, sur les volumes, elle dispose d'atouts clés pour la deuxième manche, sur la valeur.

## 4. L'EMPLOI DANS LES EXPLOITATIONS FRANÇAISES D'ELEVAGE DE BOVINS

### 4.1. UNE IMPORTANCE MAJEURE DANS L'EMPLOI AGRICOLE NON SALARIE

La contribution de l'élevage bovin à l'emploi agricole français est majeure. D'après des travaux basés sur le recensement agricole de 2010 (Lang *et al.*, 2015), l'élevage bovin regroupait, en France, 219 000 emplois directs (en équivalents temps plein à la production pour toutes les exploitations spécialisées ou non). Moyennant différentes hypothèses, cette étude considèrerait que ce secteur était, par ailleurs, à l'origine de 202 000 emplois indirects situés en amont et en aval des exploitations. Ces emplois sont particulièrement importants pour la vitalité socio-économique de certains territoires ruraux. La contribution relative de l'élevage bovin est plus forte encore pour l'emploi agricole non salarié. Les exploitations bovins-lait sont le premier secteur pourvoyeur d'emplois non salarié devant celles de grandes cultures (Depeyrot et Perrot, 2019). C'est toujours le cas en 2018 (Perrot, 2020) mais cette hiérarchie devrait cependant bientôt s'inverser compte tenu de la réduction plus rapide des emplois non-salariés dans le secteur laitier. En effet, au cours de la période 2010 à 2018, d'après les statistiques de la MSA, cette dernière s'est élevée à -2,8% par an, contre -1,3% en moyenne sur l'ensemble des exploitations et -1,5% pour les exploitations bovins-viande. Cette baisse des effectifs combinée avec de forts gains de productivité du travail a pour l'instant conduit à une production globale de lait à peu près stable (cf. supra).

Ce poids particulier dans l'emploi agricole non salarié peut être relié à l'organisation familiale du travail dans les exploitations laitières françaises. Le poids du travail salarié y est limité (17% des UTA totales depuis 2013 d'après les enquêtes structures), y compris dans les grandes exploitations où les formes associatives dominent. Toutefois la forme usuelle ailleurs en Europe dans les grandes exploitations laitières (1 patron + des salariés) progresse (13% en 2016 ; Depeyrot et Perrot ; 2019) ainsi que l'automatisation qui permet à certains éleveurs individuels ou en couple d'obtenir une forte productivité du travail (Béguin *et al.*, 2020). En 2017-18, les GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) représentent 39 % des effectifs (pour 54% de la production laitière) contre 26 % dix ans plus tôt (FranceAgriMer, 2019). Dans le cas des GAEC, près de huit associés sur dix sont apparentés. En 2016, dans la moitié des exploitations, la main d'œuvre permanente est cependant encore constituée par un seul individu ou un couple (Perrot *et al.*, 2018).

En exploitations bovines viande (spécialisées ou non, typologie Institut de l'Elevage appliquée aux enquêtes structures), le poids du salariat (14% des UTA en 2016) et des formes associatives (20%) est moins important.

## **4.2. LE VIEILLISSEMENT SEMBLE TERMINE MAIS L'AGE DES PRODUCTEURS EST ELEVE**

Depuis le début des années 2000, on constate un fort vieillissement des chefs d'exploitations bovines. Ce phénomène est néanmoins quasi général en agriculture. Il est très net aussi en ovins viande ou en grandes cultures. Les secteurs caprin et maraichage font figure d'exceptions. Ce vieillissement des chefs d'exploitation tient à de multiples causes qui varient selon les orientations (Perrot, 2020). Le cas des exploitations laitières bovines est particulièrement instructif. Elles avaient beaucoup bénéficié des mesures de préretraite-installation instaurées dans le cadre de la PAC en 1992. Cette politique publique a soutenu le flux d'installations à hauteur d'environ 3 400 jeunes de moins de 40 ans par an jusqu'à la fin des années 1990. Critiquée pour ses effets d'aubaine par le ministère de l'économie, son arrêt a contribué à diviser par deux ce flux d'installations en créant une première inflexion au début des années 2000 (la deuxième datant de 2008/2009 suite au changement des modalités de départ à la retraite et à la crise laitière avec effondrement du prix du lait). En synchronisant le cycle de vie d'un grand nombre d'exploitations, cette politique publique efficace a créé une vague démographique de grande ampleur. Le pourcentage d'éleveurs laitiers de plus de 50 ans qui était descendu de 52% à 32% entre 1988 et 2000 est remonté progressivement à 48% en 2016 ; il est stable depuis lors (Perrot, 2020).

Le déroulement inéluctable de cette vague crée un déséquilibre entre le nombre des départs issus de « classes pleines » et les entrées, dont le nombre est pourtant non négligeable et stable depuis 10 ans (19% des jeunes agriculteurs ont choisi cette production de lait de vache qui arrive en tête de classement). Ce phénomène est d'autant plus marqué que les carrières dans ce secteur étaient assez normées (installation à 27 ans pour 27 ans en moyenne en tant que chef d'exploitation identifié comme référent au sein des co-exploitants éventuels avec les règles de la statistique publique), ce qui entraîne une certaine inertie (contrairement au secteur caprin par exemple). Ce déséquilibre, qui devrait durer jusqu'en 2030, constitue le moteur de la restructuration rapide du secteur. Durant la sortie progressive des quotas, près des trois quarts des exploitations résiduelles étaient en forte croissance (FranceAgriMer, 2015), même si cela n'a conduit qu'à une évolution globale de la production française très mesurée (cf. partie 1.1).

Le secteur bovins-viande (ici l'élevage de vaches allaitantes) a longtemps bénéficié de la reconversion lait/viande durant la période des quotas laitiers. Si ces reconversions ont soutenu l'effectif des chefs d'exploitation dans ce secteur productif,

elles ont aussi participé à son vieillissement, de nombreuses reconversions ayant lieu à l'approche de la fin de carrière. Le flux d'installations de jeunes agriculteurs dans le secteur bovins-viande se maintient depuis 2010, malgré un ratio revenu/capital peu favorable. Enfin, comme c'est aussi le cas en ovins-viande, de nombreux éleveurs de bovins-viande (environ 10% des actifs) sont encore en activité au-delà de 62 ans. C'est notamment le cas dans les zones défavorisées où l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturels (ICHN) cumulée aux autres aides PAC conduit à un montant plus intéressant qu'une faible retraite agricole. C'est une autre cause du vieillissement des chefs d'exploitation en place.

## **4.3. 3200 JEUNES ET MOINS JEUNES ACTIFS S'INSTALLENT CHAQUE ANNEE EN ELEVAGE BOVIN**

Les filières bovines françaises sont donc confrontées à un défi démographique de renouvellement des générations de producteurs, inédit depuis la fin des années 1980. Ce défi n'est pas propre à ces filières (Coly, 2020). Les projections réalisées par la MSA indiquent que 45% des exploitants actifs fin 2016 auront atteint l'âge légal de départ à la retraite avant la fin 2026 (MAAF, 2020). Ce constat est souvent simplifié sous le vocable « partiront dans les 10 ans », à tort compte tenu du maintien en activité d'éleveurs âgés, surtout en bovins-viande (c'est aussi le cas de céréaliers qui peuvent faire réaliser tous les travaux culturels à façon).

Malgré l'existence de freins à l'installation souvent signalés (accès au foncier et au crédit notamment), l'analyse de la situation fait apparaître des constats encourageants. Le phénomène de vieillissement des chefs d'exploitation, qui fut très prononcé entre 2000 et 2010, plus lent ensuite (2010-2016), semble s'être arrêté. En 2018, et pour la première fois depuis la fin des années 1990, l'âge moyen des agriculteurs français (tous secteurs confondus) a légèrement baissé. L'agriculture ne manque pas d'attractivité ou plutôt de pouvoir de séduction, du moins si l'on en juge par le nombre (21 000) de candidats à une installation (notamment hors cadre familial) ayant contacté un Point Accueil Installation régional (Coly, 2020). Ces candidatures ne seront évidemment pas toutes couronnées de succès (moins d'une sur deux) : les compétences techniques, économiques, financières et managériales d'une partie de ces candidats sont parfois mises en doute ou jugées insuffisantes pour poursuivre une carrière agricole dans de bonnes conditions compte tenu de l'évolution du contexte socio-économique et sociétal (Forget *et al.*, 2019 ; MAAF, 2020). Il existe par ailleurs une certaine inadéquation entre les souhaits de ces candidats (qui cherchent à développer un projet de vie avec une grande autonomie en particulier en agriculture biologique et circuits courts) et l'offre de fermes ou souvent de places à reprendre dans une forme sociétaire à base familiale (GAEC) qui gère une exploitation de grande dimension au fonctionnement difficilement modifiable.

Après avoir fortement baissé, les flux d'entrées dans les secteurs bovins-lait (1 900 par an, dont 15% de plus de 40 ans) et bovins-viande (1 300 par an, dont 18% de plus de 40 ans) sont devenus relativement stables depuis 2008-2009. Ces entrées sont cependant nettement insuffisantes pour compenser les départs. En effet, elles remplacent un départ de chef d'exploitation sur deux en bovins-lait et deux départs sur trois en bovins-viande. Au niveau des exploitations, la restructuration est encore plus forte. Une exploitation laitière sur trois est reprise par un jeune de moins de 40 ans, qui va la relancer dans son cycle de vie. Les deux autres sont reconverties (sans production laitière) ou absorbées par une exploitation plus importante.

La réduction du nombre d'exploitations bovines, qui est plus rapide que la moyenne générale, est donc davantage liée à des départs massifs hérités du passé qu'à une baisse récente et significative des installations. Dans le contexte économique actuel, il est difficile d'imaginer un scénario de rupture qui serait de nature à rétablir le flux d'entrées dans le secteur tel

qu'il était dans les années 1990. Dans le secteur bovins-lait, la vague démographique des départs devrait s'éteindre d'ici 2030, date à laquelle la structure démographique des chefs deviendra plus équilibrée.

#### 4.4. DIVERSITE DE PROJETS ET ADEQUATION AVEC LES ATTENTES DES FILIERES LONGUES

Le nombre d'installations ne fait pas tout. Les projets mis en œuvre par les jeunes ou moins jeunes actifs qui se lancent dans le ou plutôt dans les métiers d'éleveur bovin résultent de choix extrêmement variés en matière de système d'exploitation (taille d'atelier, forme d'organisation du travail, niveau d'intensification, etc.), d'insertion dans des filières (adhésion à une coopérative ou livraison à l'industrie, transformation fermière et circuits courts, agriculture biologique, etc.) ou de combinaison d'activités agricoles et non agricoles. Cette diversité, qui est particulièrement forte en France, est à relier pour partie à un territoire national contrasté, à la fois porteur d'opportunités (naturelles ou socio-économiques, bassins de consommation par exemple), mais aussi de contraintes (zones rurales particulièrement vastes à l'échelle européenne, en partie isolées ou avec des contraintes pédoclimatiques marquées).

Pour qualifier les installations en production laitière, une typologie a été réalisée à partir de la forme d'organisation du travail de l'exploitation reprise ou d'accueil (Perrot *et al.*, 2018). Elle dresse un éventail très large de situations toutes pratiquées de façon significative avec des moyennes par type qui varient de 0,7 UTA et 25 vaches laitières par exploitation à 5,4 UTA et 106 vaches. L'âge des installés est moins élevé (25-30 ans) quand ils s'insèrent dans un GAEC que quand ils reprennent une structure individuelle (30 ans et plus), plus souvent après une première expérience professionnelle.

En bovins-viande, il est possible de discriminer les installations en combinaison avec le système d'activités. D'après la valorisation des données de la MSA (hors cotisants solidaires) pour 2017-18, deux pôles émergent ainsi de l'analyse des installations des jeunes de moins de 40 ans revendiquant une activité bovins-viande (Perrot, 2020). Dans 41% des cas, il s'agit d'une insertion dans un GAEC avec un troupeau conséquent (102 vaches de moyenne) et presque toujours avec une activité agricole exclusive. Dans 40% des cas, il s'agit d'une installation en individuel, avec un recours fréquent (près d'un cas sur deux) à la pluriactivité (deux fois sur trois, l'activité extérieure l'emportant sur l'activité agricole). Le troupeau moyen varie entre 42, 35 ou 26 vaches en fonction de la place décroissante de l'activité agricole (exclusive, principale, secondaire). La situation semble donc désormais presque duale dans le secteur bovins-viande, même si la distribution n'est pas encore bimodale et les spécificités territoriales fortes, tandis que le continuum est plus net dans le cas des exploitations laitières.

Cette diversité de choix génère une diversité d'offre importante (volumes faibles et/ou irréguliers par exploitation de produits hétérogènes), qui est parfois vue comme une coûteuse dispersion. Elle pose la question de l'évolution de l'offre nationale en termes de quantité et de positionnement en gamme des productions bovines. L'équation n'est pas toujours simple. Comment répondre à la fois aux nouvelles attentes de certains consommateurs pour davantage de démarcation et de proximité et assurer l'alimentation de masse sans laisser plus de place encore aux importations qui ont déjà de fortes parts de marché en particulier dans la Restauration Hors Domicile et les produits transformés qui transitent par les industries agroalimentaires ? Tous les « plans de filière » réalisés dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) font allusion au nécessaire renouvellement des générations de producteurs pour assurer le maintien de l'offre à partir de la transformation de la production nationale, de la modernisation et d'un taux d'utilisation suffisant des outils industriels. Les débats lancés sur la création et le partage de la valeur dans

ces mêmes EGA pourraient permettre d'améliorer l'adéquation entre les projets de ces nouveaux éleveurs (qui ne se voient pas tous comme des fournisseurs de matière première dans des volumes toujours croissants à l'industrie d'aval) et les attentes des filières (longues).

Depuis 2017, le pourcentage d'exploitations laitières ou allaitantes qui sont en croissance a baissé aux alentours de 60 et 50%, respectivement (contre les 3/4 et les 2/3 auparavant). Compte tenu de l'inertie des phénomènes démographiques précédemment décrits, cette inflexion des trajectoires, cette désaffection pour la croissance, cette diversité de projets pourraient prolonger la baisse des cheptels de vaches laitières et allaitantes en France qui semble engagée depuis 2016 (respectivement -4% et -6% ; Base de Données Nationale d'Identification, traitement Institut de l'Elevage).

#### CONCLUSION

Pour conclure ces développements sur la trajectoire du secteur bovin français, et sans chercher à être exhaustif, une focalisation est faite sur quelques grandes menaces et opportunités qui se dessinent.

Quatre menaces sont ainsi distinguées en reprenant la logique du plan précédent. Au niveau du commerce extérieur, c'est la forte augmentation des importations en produits laitiers (dont les fromages ingrédients) en provenance des Etats membres de l'UE et la difficulté à exporter les produits bovins de qualité (AOP fromagères, viandes issues du troupeau allaitant) à l'étranger qui interrogent. Au niveau du marché intérieur, les attentes des consommateurs sont tellement contrastées qu'elles finissent par paraître contradictoires entre la recherche de bas prix ou de praticité issus d'une production de masse parfois ultra transformée (augmentation de la consommation de viande hachée et des plats préparés) et l'affichage d'un intérêt pour des produits issus d'une agriculture exigeante au plan environnemental (agriculture biologique) ou sociétal (équitable et circuits courts). A l'échelle des exploitations, la faible rentabilité du capital, la dépendance aux aides directes et la variabilité des revenus sèment le doute chez de nombreux agriculteurs quant à la reproductibilité des exploitations actuelles et des stratégies à mettre en place, en particulier en termes de croissance de cheptel ou volumique. Ceci est d'autant plus le cas que, parmi les jeunes qui s'installent, nombreux sont ceux qui aspirent à des modèles productifs différents du passé, c'est-à-dire moins risqués au plan capitaliste et plus équilibrés socialement (conditions de vie et de travail). Ces orientations pourraient, demain, peser négativement sur les volumes globaux de production, le commerce extérieur et la compétitivité aux frontières.

De façon parallèle, et par souci d'équilibre, quatre opportunités peuvent également être identifiées. Au niveau extérieur, l'augmentation des exportations de produits laitiers à forte valeur ajoutée vers l'Asie et la baisse de la part des importations de viande bovine au prorata de la consommation intérieure est de nature à offrir des débouchés aux productions bovines nationales. Le niveau plutôt élevé de consommation de viande bovine par les jeunes générations (grâce principalement à la viande hachée) et l'appétence historique et non réellement remise en cause des français pour les produits laitiers (les fromages et le beurre) offrent des espoirs aux acteurs de la filière, d'autant plus que les achats en direct des ménages préfèrent toujours massivement l'origine nationale. Au niveau des exploitations bovines, les disponibilités importantes en terre et le niveau des rendements fourragers permettent une autonomie fourragère et alimentaire plus forte et un fonctionnement agronomique plus équilibré (polyculture-élevage) que chez nos concurrents européens. La diversité exploitations insérées dans des environnements naturels et socio-économiques contrastés est une force, de même que la capacité des nouvelles générations à imaginer des voies d'avenir.

*Cette réflexion a été conduite dans le cadre du RMT Filarmoni portant sur l'économie des filières alimentaires. Les auteurs tiennent à remercier les fournisseurs de données statistiques, dont la MSA (sur la question des formes d'installations). L'accès à ces données a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données – CASD (Réf. ANR-10-EQPX-17). Ils remercient également Cécile Le Roy (UMR SMART-LERECO) pour son appui efficace dans le traitement des données des douanes.*

**Agencebio, 2020.** La consommation bio en hausse en 2019. Dossier de presse, juillet, 39 p.

**Agreste, 2020.** RICA France : tableaux standards 2018. Chiffres et données, n°1, 72 p.

**Allain B., 2015.** Les circuits courts et la relocalisation des filières agricoles et alimentaires. Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, 170 p.

**Aubry C., Chiffolleau Y., 2009.** Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles. *Inovations Agronomiques*, 5, 53-67.

**Béguin E., Hostiou N, Fagon J., Jacquot A.L., Madelrieux S., 2020.** Conditions de travail dans les grandes exploitations laitières françaises. 25<sup>èmes</sup> Rencontres Recherches Ruminants, 5 p.

**Bio en Hauts-de-France, 2019.** Réintroduire un élevage sur ma ferme. Rapport pour le Plan Bio Régional.

**Boukhriss S., Veysset P., 2019.** Evolution des gains de productivité et de profitabilité des élevages français de ruminants entre 1988 et 2016. 13<sup>ème</sup> Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS), Bordeaux, 20 p.

**Butault J.-P., 2006.** La baisse de revenus et l'essoufflement de la productivité dans l'agriculture française depuis 1998. *INRA Sciences Sociales*, n°2, 8 p.

**Cavaillat F., Fadhule A., Nichèle V., 2019.** L'évolution de la consommation de produits animaux en France : de multiples enjeux. *INRA Prod. Ani.*, vol 32 (2), 131-146.

**Charoin T., Veysset P., Devienne S., Fromont J. L., Palazon R., Ferrand M., 2012.** Productivité du travail et économie en élevages d'herbivores : définition des concepts, analyse et enjeux. *INRA Prod. Ani.*, 25(2), 193-210.

**Chatellier V., 2016.** Le commerce international, européen et français des produits laitiers : évolutions tendancielle et dynamiques concurrentielles. *INRA Productions Animales*, vol 29 (3), pp 143-162.

**Chatellier V., 2017.** Les échanges de bovins vivants et de viande bovine dans le monde et dans l'UE : trajectoires productives et commerciales des principaux pays impliqués. *INRA Prod. Animales*, vol 30 (3), 199-218.

**Chatellier V., 2019.** L'internationalisation des marchés en productions animales. *INRA Prod. Ani.*, vol 32 (2), 111-130.

**Chatellier V., Dupraz P., 2019.** Les performances économiques de l'élevage européen : de la « compétitivité coût » à la « compétitivité hors coût ». *INRA Prod. Ani.*, vol 32 (2), 171-188.

**CNAOL, 2019.** Produits laitiers AOP et IGP. Note de synthèse, 6 p.

**CNIEL, 2017.** France, terre de lait : plan de la filière laitière, 12 p.

**CNIEL, 2020.** Economie laitière en chiffres, 198 p.

**Coly B, 2020.** Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture. Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, 97 p.

**Depeyrot J.-N., Perrot C., 2019.** La filière laitière : un concentré des mutations agricoles contemporaines. In *ActifAgri*, la Documentation française, Paris, 242 p.

**Dumont B., Dupraz P., Donnars C. (coordinateurs), 2019.** Impacts et services issus des élevages européens. Editions Quae, 185 p.

**Duplomb L., 2019.** La France, un champion agricole mondial : pour combien de temps encore ? Rapport d'information du Sénat n°528, 31 p.

**Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Héroult B., 2019.** *ActifAgri* : transformations des emplois et des activités en agriculture, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, 242 p.

**Fournié S., 2016.** Construction sociotechnique et relationnelle d'une gouvernance alimentaire territoriale. Thèse en Sciences Sociales, 344 p.

**FranceAgriMer, 2015.** Évolutions des exploitations laitières françaises et dynamiques des territoires laitiers. Les synthèses, n°6, 27 p.

**FranceAriMer, 2018.** Prospective filière française de la viande bovine à l'horizon 2040. Les études, 249 p.

**FranceAriMer, 2019.** Les structures de production laitière en France : livreurs et vendeurs directs 2008-2017. Les études, 38 p.

**FranceAriMer, 2020-a.** La consommation des produits carnés en 2019. Données, 98 p.

**FranceAriMer, 2020-b.** Le marché des produits laitiers, carnés et avicoles. Les données, 172 p.

**Futuribles International, 2020.** Crise du Covid-19 : scénarios à l'horizon 2021. Document de travail, 75 p.

**Garreta A. et Orain M.N., 2019.** Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal. Rapport du CESE, novembre, 114 p.

**Guihard V., Lesdos C., 2007.** L'agriculture, nouveaux défis. Editions INSEE références, Paris, 47-63.

**Guillot C., 2012.** Evolution de la consommation française de produits carnés : enjeux et menaces pour l'avenir. Demeter, 195-233.

**Guyomard H., Bouamra-Mechemache Z., Chatellier V., Delaby L., Detang-Dessendre C., Peyraud J.L., Requillart V. (2020)** La PAC, les productions animales et les consommations de produits animaux. Chapitre 9 du livre *"Quelle politique agricole commune demain"*. Editions Quae, pp 201-232.

**IDELE, 2018.** La filière laitière chinoise, 10 ans après le scandale de la mélamine. *Dossiers Economie de l'élevage* n°492, 53 p.

**IDELE, 2019.** Où va le bœuf : vers davantage de restauration hors domicile et toujours plus de transformation. *Dossiers Economie de l'élevage* n°503, 32 p.

**IDELE, 2020-a.** Dossier annuel bovins-viande. *Dossiers Economie de l'élevage* n°505, 44 p.

**IDELE, 2020-b.** Les filières laitières biologiques françaises. *Dossiers Economie de l'élevage* n°508, 44 p.

**INAO, 2019.** Viandes et charcuteries sous signes de la qualité et de l'origine : chiffres clés 2018. Note de synthèse, 6 p.

**Interbev, 2017.** Plan de la filière bovine française, 24 p.

**Interbev, 2019.** Observatoire des viandes bios 2019, communiqué de presse, 6 p.

**Jeanneaux P., 2019.** Capitalisation du revenu agricole et formation du patrimoine professionnel. 13<sup>ème</sup> Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS), Bordeaux, 15 p.

**Lang A., Perrot C., Dupraz P., Rosner P.-M., Trégaro Y., 2015.** Les emplois liés à l'élevage français. *GIS Elevages demain*, rapport d'études, 130 p. + annexes

**Magdelaine P., Roguet C., Dockès A.C., Delanoue E. (2018).** La controverse sur l'élevage. Principaux enseignements du projet ACCEPT. *Revue TeMA* n°47, 9 p.

**Moraine M., Duru M., Therond O., 2016.** A social-ecological framework for analysing and designing integrated crop-livestock systems from farm to territory levels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 14 p.

**Moraine M., Ryschawy J., Napoléone M., Ramonteu S., Choisis J.-P., 2020.** Complémentarités culture-élevage à l'échelle territoire: facteurs de déverrouillage et de pérennisation des projets collectifs. *Innovations Agronomiques*, 80, 99-112.

**Nozières-Petit M.O., Baritoux V., Couzy M., Dervillé M., Perrot C., Sans P, You G., 2018.** Transformations des filières françaises de produits carnés et laitiers : la place des éleveurs en question. *INRA Prod. Ani.*, 2018, 31 (1), 69-82.

**Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, 2019.** Rapport au Parlement, 365 p.

**Perrot C., 2020.** Démographie et renouvellement des générations en élevage : état des lieux, perspectives et questions en suspens. Communication à l'Académie d'Agriculture de France, 27 mai.

**Perrot C., Chatellier V., Gouin D.M, Richard M., You G., 2018.** Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ? *Economie rurale*, n°364, 109-127.

**Perrot C., Le Doaré C., Depeyrot J.-N., 2018.** Exploitations laitières françaises : une diversité en mouvement. 24<sup>èmes</sup> Rencontres Recherches Ruminants, 5 p.

**Piet L. (coordinateur), 2020.** Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français. Rapport du projet Agr'income, 100 p.

**Rémond D., 2019.** Quelle place pour les produits animaux dans l'alimentation de demain ? *INRA Prod. Ani.*, vol 32 (2), 147-158.

**Requier-Desjardins D. et Roudart L., 2019.** Les circuits courts alimentaires : regards croisés entre l'Amérique latine et l'Europe occidentale. *Economie Rurale*, 367, 7-11.

**Ritzenthaler A., 2019.** Les circuits de distribution des produits alimentaires. Rapport du CESE, 172 p.

**Turolla S., 2018.** Compétitivité des filières animales françaises. Rapport final pour le Ministère de l'agriculture, 69 p.

**Veysset P., Benoit M., Laignel G., Bébin D., Roulenc M., Lherm M., 2014.** Analyse et déterminants de l'évolution des performances d'élevages bovins et ovins allaitants en zones défavorisées de 1990 à 2012. *INRA Prod. Ani.*, 27(1), 49-64.

**Veysset P., Lherm M., Roulenc M., Troquier C., Bébin D., 2015.** Analyse diachronique de l'efficience technique des systèmes de production bovin viande. *Economie Rurale*, 349-350, 149-169.

**You G., 2019.** Communication, colloque Grand Angle IDELE, Paris.